

**ANNEXE – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DE REDON AGGLOMERATION**

**RAPPEL - PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2023 :**

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
<b>ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants</b>							
01	Habitat	Commune de Pipriac	Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	1 631 121 €	200 000 €	-	12.27 %
02	Habitat	Commune Pipriac	Réhabilitation 2 place de la mairie pour créer des logements	1 030 561 €	200 000 €	-	19.41%
<b>ENJEU n°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible</b>							
01	Mobilités et infrastructures	Commune de Redon	Mobilités douces	212 500 €	65 000 €	-	30.60%
<b>ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré</b>							
01	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Langon	Centre de santé communautaire	634 000 €	120 000 €	50 000 €	26.81%
02	Lutte contre les exclusions	Commune de Langon	Acquisition et travaux de réhabilitation d'une bâtiment afin d'y accueillir une activité de Tezea (extension TZCLD)	57 500 €	28 750 €	-	50%
03	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Redon	Friche Garnier – Halle Parapluie	1 175 000 €	293 750 €	95 000 €	33.09%
04	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Redon	Etude urbaine	190 000 €	<b>projet déprogrammé</b>		
<b>ENJEU n°4 : Accompagner les transitions pour un environnement et une qualité de vie des habitants préservés</b>							
01	Environnement	Commune Pipriac	Aménagement d'une coulée verte le long du ruisseau du Fougeray	283 836 €	<b>projet déprogrammé</b>		
<b>TOTAL</b>					<b>907 500 €</b>	145 000 €	

**PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2024 :**

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2024.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
<b>ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants</b>							
03	Habitat	SA HLM Les Foyers	Construction d'une résidence intergénérationnelle Rue Thiers	6 978 514 €	360 000 €	-	5%
<b>ENJEU n°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible</b>							
02	Mobilité et infrastructures	Commune de Redon	Passerelle sur la vilaine et ses abords (étude)	400 000 €	<b>projet déprogrammé</b>		
<b>ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré</b>							
05	Equipements sportifs	Commune de Bains-sur-Oust	Transformation d'un terrain de football en terrain synthétique avec piste d'athlétisme	776 669 €	194 167.25 €	-	25%
05	Lutte contre les exclusions	Commune de Langon	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment afin d'y accueillir des activités de Tezea	80 000 €	<b>projet déprogrammé</b>		
06	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Pipriac	Acquisition de la maison de santé de Pipriac	560 000 €	150 000 €	-	27%
07	Bâtiments polyvalents et aménagement	Redon Agglomération	Réhabilitation du conservatoire intercommunal	315 400 €	100 000 €	-	32%
08	Bâtiments polyvalents et aménagement	Redon Agglomération	Réaménagement de la médiathèque intercommunale	600 000 €	150 000 €	-	25%
<b>ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable</b>							
01	Tourisme	Canoë Kayak Redonnais	Sentiers nautiques de Bretagne	77 000 €	20 000 €	-	26%
<b>TOTAL</b>					<b>974 167.25 €</b>		

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2025 :

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2025.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale	
					Montant	Taux
<b>ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants</b>						
01	Habitat	Bruc-Sur-Aff	Création de 2 logements sociaux dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment en commerce multi-services et logements	998 023.00 €	20 000 €	2.50 %
02	Habitat	Sainte-Marie	Création d'un logement social dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment en commerce multi-services et logement	604 505.29 €	10 000 €	2 %
<b>ENJEU n°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible</b>						
01	Mobilité et infrastructures	Redon	Construction d'une passerelle de franchissement de la Vilaine	4 090 000 €	214 334 €	5.24 %
02	Mobilité et infrastructures	Bains-Sur-Oust	Aménagement d'une voie verte piste cyclable à la croix Mahé	120 000 €	40 000 €	33.33 %
03	Mobilité et infrastructures	Redon	Aménagement piéton du chemin sous la Marée	144 293 €	30 000 €	20.79 %
<b>ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré</b>						
01	Bâtiments polyvalents et aménagement	Pipriac	Extension de la maison de santé	91 059.00 €	45 000 €	49.42 %
02	Social – Enfance Famille	Redon Agglomération	Réhabilitation du multi-accueil La Barbotine	630 000.00 €	200 000 €	31.75 %
03	Bâtiments polyvalents et aménagement	Bains-Sur-Oust	Réhabilitation du patronage en salle de spectacles	2 322 390.00 €	230 000.00 €	9.90 %
<b>ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable</b>						
01	Tourisme	Amarinage	Etudes préalables à la construction d'une réplique du Printemps	12 381 €	3 000 €	24.23 %
02	Tourisme	Redon Agglomération	Signalétique d'information et d'interprétation et aménagements sur le site de l'île aux Pies	200 000 €	21 000 €	10.50 %
<b>TOTAL</b>					<b>813 334.00 €</b>	

Synthèse	Total	dont bonification
Montant de l'enveloppe 2023-2028	4 051 677 €	405 167.70 €
Montant actualisé de la programmation 2023	907 500 €	145 000 €
Montant actualisé de la programmation 2024	974 167.25 €	0 €
Montant de la programmation 2025	813 334 €*	0 €
TOTAL programmé 2023-2024-2025	2 695 001.25 €	145 000 €

\*Ce montant comprend le montant de programmation maximum pour 2025 qui est de 608 334 € ainsi que la réaffectation de 2 projets déprogrammés pour un montant de 205 000 €, soit un total disponible en 2025 de 813 334 €.

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

<p><b>ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants</b></p>
<p><b>1.01. Création de 2 logements sociaux dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment en commerce multi-services et logements</b></p>
<p><b>LE MAITRE D'OUVRAGE</b> Structure porteuse : COMMUNE BRUC SUR AFF Nom et fonction du Responsable politique : Philippe ESLAN, Maire</p>
<p><b>LOCALISATION DE L'ACTION</b> 3 Rue de Saint Maur 35550 Bruc-sur-Aff</p>
<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b> : Cf en PJ</p>
<p><b>PARTENARIATS</b> Portage foncier par l'EPFB, convention signée le 23/11/2023</p>
<p><b>CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Curage : mai/juin2025</li> <li>- Dépôt du Permis de Construire : mai 2025</li> <li>- Consultation appel d'offre : juin 2025</li> <li>- Début des travaux : octobre 2025</li> <li>- Fin des travaux : décembre 2026</li> </ul>
<p><b>PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)</b> : Cf en PJ, plan de financement</p> <p><u>Dépenses</u> :</p> <p>Etudes, acquisition et travaux Distinction dépenses éligibles</p> <p><u>Recettes prévisionnelles</u> :</p> <p>Département (Aide CDST / Aide sectorielle) Région Etat Autres : Europe,... Maitre d'ouvrage</p>

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

<b>ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants</b>
<b>1.02. Création d'un logement social dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment en commerce multi-services et logement</b>
<b>LE MAITRE D'OUVRAGE</b> Structure porteuse : commune Nom et fonction du Responsable politique : Françoise BOUSSEKEY, Maire Responsable technique : Marion CATREUX, DGS
<b>LOCALISATION DE L'ACTION</b> Centre bourg
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b> Fin 2020, la commune a eu l'opportunité de se porter acquéreur des bâtiments sis 4 et 6 rue du 15 janvier 1872, situés entre la boulangerie et la pharmacie ; emplacement idéal pour l'implantation d'un commerce. Une réflexion globale menée à l'échelle de l'îlot a permis d'intégrer une dimension "habitat" au projet. Une requalification et un réaménagement de l'ensemble sont nécessaires, l'îlot étant emprunt à des droits de passage, il était essentiel de le réaménager pour pouvoir envisager la création de logements. La commune a sollicité l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour réaliser le portage du projet : acquisition des bâtiments de l'îlot, désamiantage des parties polluées, curage et démolition partielle du bâti. Le périmètre de l'intervention s'établit sur environ 1150 m <sup>2</sup> , qui appartenaient à différents propriétaires. L'EPFB a la maîtrise du foncier et a engagé les travaux de démolition au début du mois de janvier 2024. La commune a anticipé le recrutement d'un cabinet d'architecture pour assurer la maîtrise d'ouvrage pour réhabiliter le bâtiment 4 et 6 rue du 15 janvier 1872 en local commercial et logement à l'étage afin de prendre le relais de l'EPFB au terme de son intervention, en mai 2024. La volonté de la municipalité est d'implanter un commerce de boucherie-charcuterie, avec rayon épicerie, en lieu et place de la maison d'habitation sise 4 et 6 rue du 15 janvier 1872. Un logement à caractère social indépendant de type T4 sera créé à l'étage ; Il sera en gestion par le Centre Communal d'Action Social de Sainte-Marie.

Le projet global inclus aussi une redistribution des espaces de l'îlot pour qu'il ne soit plus soumis aux droits de passage et pour permettre la création d'un petit collectif de logements à caractère social, en sus du logement qui se trouvera à l'étage du commerce.

La collectivité a pris l'attache de plusieurs bailleurs sociaux pour porter un projet. Malheureusement à l'heure actuelle, aucun ne s'est positionné. La commune envisage de lancer un appel à manifestation d'intérêt, regroupant plusieurs opérations afin de provoquer l'attrait des bailleurs ou constructeurs.

Les élus souhaitent, pour ce projet logement, pouvoir créer un petit collectif de quatre logements pour pouvoir accueillir des personnes âgées en rez-de-chaussée, dans des logements accessibles. Cette offre permettrait à la fois de répondre à la problématique du parcours résidentiel et offrirait aux locataires une proximité dans l'accès aux soins (pharmacie, maison de santé, accueil de jour) et aux services.

Une offre de logements permettra de répondre à un vrai besoin de logements en centre-bourg. La commune reçoit de nombreuses demandes qui ne peuvent être honorées faute de disponibilité. La création de logements est l'opportunité de répondre à certaines de ces demandes.

La présente fiche action se focalise uniquement sur la création du logement à l'étage du commerce.

## **PARTENARIATS**

Conseil départemental 35 Redon  
Agglomération

## **CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

2023 : étude de définition / faisabilité

2024 : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre février/mars

2025 : RAO

mai 2025 : démarrage travaux / phasage tranches avril

2026 : fin travaux

mai 2026 : mise en service

## **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

### Dépenses

Etudes, acquisition et travaux : 604 505,29 € Distinction

dépenses éligibles : 248 036,48 €

### Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle) : 10 000 € Région : 84 136,84 €

Etat : 41 000 €

EPCI : 24 220,59 €

Ambitions communes : 30 750 € Autres :

Europe,...

Maitre d'ouvrage : 57 929,06 €

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU N°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible**

### **2.01 - Création d'une passerelle de franchissement de la Vilaine**

#### **LE MAITRE D'OUVRAGE**

Structure porteuse : VILLE DE REDON

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

Pascal DUCHENE, Maire

Rodrigue Henrio, Directeur des Services techniques, de l'Aménagement et du Patrimoine pour l'investissement,

#### **LOCALISATION DE L'ACTION**

COMMUNE DE REDON – COMMUNE DE ST-NICOLAS DEV REDON – quartier La Digue

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le projet d'aménagement d'une passerelle de franchissement de la Vilaine est situé en limite administrative de deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et deux départements (Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique) et deux collectivités locales (Redon et Saint-Nicolas de Redon)

L'opération est positionnée sur l'itinéraire EV1 : La Vélodyssée inscrit au schéma national et européen des Véloroutes (qui longe le canal de Nantes à Brest) et à la croisée de la véloroute nationale et régionale V42 (Saint Malo/Arzal) qui longe la Vilaine.

La continuité de l'itinéraire cyclable est actuellement interrompue à partir de l'écluse côté Saint-Nicolas de Redon et le long des quais coté Redon sur environ 400 m.

Par ailleurs, le pont actuel est un ouvrage très peu qualitatif ou sécurisant pour les modes doux. La traversée à pied ou en vélo n'est pas aisée du fait de l'étroitesse du trottoir et de l'existence de trois voies de circulation (dont un tourne-à-gauche dans le sens St-Nicolas de Redon -Redon). Le projet est au carrefour complexe de deux voies départementales, la RD 775 et RD 67 qui représente un point noir de sécurité routière avec un trafic dense de 14 000 véhicules /jour sur la seule RD775. Cette intersection dangereuse a connu récemment des accidents mortels en raison de l'étroitesse des trottoirs et de la discontinuité des itinéraires de mobilités douces.

Référencé comme ouvrage majeur pour les mobilités douces au schéma intercommunal de mobilité de (plan de déplacement vélo en cours d'élaboration) REDON Agglomération et au schéma directeur vélo de la Ville de Redon ainsi que dans le programme « Saint-Nicolas 2030 », ce projet de passerelle est une action phare du projet Confluences 2030 (cf [www.confluences2030.fr](http://www.confluences2030.fr)), du plan d'actions d'Action Cœur de Ville et est inscrite au CRTE.

**PARTENARIATS**

*Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication*  
*Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant*

Maîtrise d'ouvrage déléguée de la Ville de St-Nicolas de Redon à la Ville de Redon,  
Appui en ingénierie et assistances à maîtrise d'ouvrage avec les services départementaux  
du CD 35 et du CD 44

**CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

date : étude de définition / faisabilité = 2021  
date : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre = 2024  
date : RAO = 2025  
date : démarrage travaux / phasage tranches = 2025-2027  
date : fin travaux mi-2027  
date : mise en service = 3<sup>ème</sup> trimestre 2027

**PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**Dépenses

Etudes, acquisition et travaux = 4 225 054 €  
Distinction dépenses éligibles

Recettes prévisionnelles

- Etat-DREAL appel à projet « mobilités cyclables » pour 462 271 €
- Région Bretagne pour 377 354 €
- Région Pays de la Loire pour 377 354 €
- CD 35 pour 659 027 € (aide CDST et aide sectorielle au titre du pacte des mobilités locales)
- CD 44 pour 659 027 €
- FEDER pour 845 010 €
- Maître d'ouvrage : Ville de Redon 845 011 € (dont part de Saint-Nicolas de Redon = 424 253 €)

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU N°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible**

### 2.02 - Aménagement d'une voie verte piste cyclable à la croix Mahé

#### LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : **Commune de BAINS-SUR-OUST**

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

- Daniel BARRE, Maire,
- Florence BELLINE, Directrice Générale des Services

#### LOCALISATION DE L'ACTION

Rue du Plessis / Croix Mahé

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet : **VOIE VERTE / PISTE CYCLABLE - Rue du Plessis / Croix Mahé**

Type de projet : travaux d'infrastructure visant à développer le maillage des liaisons douces sur le territoire. Transport alternatif.

Enjeux : TRANSITION ECOLOGIQUE / DEPLOYER UNE OFFRE DE MOBILITE DURABLE

Objectifs : poursuivre la création de pistes cyclables en vue de favoriser les « déplacements verts ». Transport alternatif, au détriment de l'usage des véhicules motorisés

En 2024, une **piste cyclable** a été créée Rue du Plessis, rejoignant le centre-bourg, les écoles et la liaison douce existante qui dessert les zones d'activité de Tournebride jusqu'à la Vieille Ville de REDON.

Les travaux 2025 consistent à prolonger cette piste cyclable pour desservir « La Croix Mahé », sur une distance d'environ 650 ml. A terme, et dans l'autre sens, le but est de rallier la route départementale N° 873 vers REDON.

#### CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

28/04/2025 : Maîtrise d'œuvre confiée à la société 2LM

28/04/2025 : Début étude préliminaire

16/06/2025 : RAO

15/07/2025 : démarrage travaux

19/09/2025 : fin travaux

20/09/2025 : mise en service

---

**PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**Dépenses

Maîtrise d'œuvre + travaux ..... 120 000 € HT

Recettes prévisionnelles

Département ..... 48 000 € (40%)

Etat (DETR / DSIL / Fonds vert) .....

Autres : Europe,...

Maitre d'ouvrage ..... 72 000 €

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU N°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible**

### **2.03 - Aménagement piéton du Chemin sous la Marée**

#### **LOCALISATION DE L'ACTION**

COMMUNE DE REDON – CHEMIN SOUS LA MAREE

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'opération consiste en la requalification de cheminement piéton, d'espaces verts (engazonnement et replantation) et l'implantation de mobilier, au chemin sous la Marée, dans le quartier portuaire de Redon. Cela permet de requalifier la rive à travers une végétation adaptée au site, offrant une qualité paysagère, avec des essences plus résistantes aux conditions climatiques actuelles et à venir, d'offrir de nouveaux espaces de détente ombragés et ainsi d'améliorer la résilience du territoire.

Les travaux sont les suivants:

- Terrassements avec évacuation des déblais en filière adéquate (dépollution du site en lien avec le plan de gestion),
- Structure et revêtements de chemin piéton,
- Fourniture et pose de mobilier,
- Aménagements d'espaces verts et plantations d'une soixantaine d'arbres

Ce projet a été construit en concertation avec les usagers du site (riverains et promeneurs), notamment le collectif du Port.

#### **PARTENARIATS**

Le projet s'inscrit dans le cadre de Confluences 2030, en partenariat avec Redon Agglomération et la Ville de St-Nicolas de Redon.

Il s'agit de la suite des aménagements des espaces publics du port.

### **CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

date : étude de définition / faisabilité – Plan guide « Confluences 2030 » réalisé en 2020  
date : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre – Cabinet Phytolab retenu en avril 2024 pour une mission de 10 mois  
date : RAO – Attribution des marchés en avril 2025  
date : démarrage travaux / phasage tranches - Démarrage des travaux en mai 2025  
En mai/juin : travaux de dépollution et aménagement des cheminements piétons  
Eté 2025 : installation de mobilier urbain  
Automne 2025 (novembre/décembre) : engazonnement et plantation de 60 arbres

date : fin travaux : Fin des travaux en décembre 2025  
date : mise en service : Fin de l'année 2025

### **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

#### Dépenses

Etudes, acquisition et travaux  
Distinction dépenses éligibles  
Frais de maîtrise d'œuvre = 14 715 € HT  
Travaux = 119 578 € HT  
Fourniture d'arbres = 10 000 € HT  
TOTAL dépenses = 144 293 € HT

#### Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle) = 72 146,50 € (50%)  
Région  
Etat  
Autres : Europe, ...  
Maitre d'ouvrage = 72 146,50 € (50 %)

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré**

### 3.01. Extension de la maison de santé

#### LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Commune de Pipriac

Nom et fonction du Responsable politique : Franck Pichot, Maire Responsable

technique : Franck Le Gall, DGS

#### LOCALISATION DE L'ACTION

Maison de santé de Pipriac - 44 Rue du Général de Gaulle, Pipriac

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

REDON Agglomération a proposé de céder aux trois communes concernées les maisons de santé présentes sur leur territoire.

La commune de pipriac a acheté à REDON Agglomération la maison de santé pluridisciplinaire en décembre 2024.

Depuis plusieurs années, l'Association de la Maison de Santé de Pipriac (AMSP regroupant les occupants de cette maison) demande à REDON Agglomération la réalisation d'une extension des locaux afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé. En effet, malgré l'optimisation des surfaces, il n'est plus possible de répondre favorablement aux demandes d'installation, notamment de médecins.

C'est dans ce contexte que la commune de Pipriac a accepté d'acheter ce bâtiment avec pour projet de réaliser une extension.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- Apporter une réponse aux demandes croissantes des habitants pour trouver des professionnels de santé,
- Répondre aux demandes des professionnels de santé (dont des médecins) d'intégrer la maison de santé de Pipriac
- Répondre à la demande de l'Association de la Maison de Santé de Pipriac (AMSP) de disposer de locaux supplémentaires et ainsi de maintenir la dynamise portée par cette association
- Réduire les temps d'attente pour les patients,
- Intégrer de nouveaux services et spécialités médicales,
- Améliorer les conditions de travail des professionnels de la santé et de la prise en charge des patients

Afin d'apporter une réponse rapide à l'AMSP, la commune a aménagé un premier local : il s'agit d'un bâtiment modulaire en location qui jouxte le bâtiment. Celui-ci est opérationnel depuis le mois de mars 2025.

En parallèle la collectivité a engagé une réflexion portant sur la réalisation d'une extension du

bâtiment comprenant deux phases :

- Phase 1 : l'acquisition d'un second bâtiment modulaire par la commune
- Phase 2 : une extension du bâtiment

Cette fiche action porte sur la phase 1.

La collectivité a fait le choix d'une construction légère afin de mettre à disposition des surfaces supplémentaires le plus rapidement possible. Elle a acquis auprès de Module Création un ensemble modulaire de 24.50 m<sup>2</sup>. Cette société se charge des travaux de terrassement, de construction et d'installation des modulaires.

## **PARTENARIATS**

Ce projet est travaillé en partenariat avec :

- L'Association de la Maison de Santé de Pipriac (AMSP) qui gère le lieu.

## **CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

Juillet/août 2024 : études pré-opérationnelles

Septembre 2024: consultation de fournisseurs de constructions légères

8 novembre 2024 : notification à Module Création du marché d'acquisition de modulaires

23 avril 2024 : démarrage travaux

15 juin 2026 : fin travaux et mise en service

## **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Acquisition et installation modulaire	73 219 €	CD35 – 50%	45 529.50 €
Architecte – élaboration du PC	3 540 €	Autofinancement	45 529.50 €
Bureau de contrôle	1 500 €		
Attestation RT 2012	800 €		
Complément SSI	2 500 €		
Travaux création cloison acoustique	3 000 €		
Réseau EP	4 000 €		
Déplacement réseau gaz	2 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>91 059 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 059 €</b>

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré**

### **3.02. Réhabilitation du multi-accueil La Barbotine**

#### **LE MAITRE D'OUVRAGE**

Structure porteuse : REDON Agglomération

Nom et fonction du Responsable politique : Jean-François MARY

Responsable technique : Pauline LANOIX-SIUDA

#### **LOCALISATION DE L'ACTION**

REDON

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le multi-accueil la Barbotine à Redon a ouvert en 2010. Tant dans le fonctionnement qu'au niveau réglementaire, il nécessite des travaux de mise aux normes ainsi que pour améliorer la fonctionnalité des espaces. Ces travaux permettent également de redistribuer les sections et optimiser le fonctionnement, en passant de 40 à 42 places.

Les objectifs sont donc les suivants :

- Des mises aux normes réglementaires :
  - o De la cuisine (non réglementaire)
  - o Des chambres (couchages insuffisants)
  - o Des salles de change (non conformes)
- Des améliorations des conditions de travail :
  - o Isolation acoustique des sections
  - o Reprise des lingeeries dans un souci ergonomique
  - o Mise en conformité des vestiaires et de la salle de pause
- Une optimisation du fonctionnement avec un passage de 2 sections à 20 places à 2 sections à 18 et 24 places, soit une augmentation de la capacité d'accueil de 2 places, avec une optimisation des ressources humaines existantes.

Le passage de 40 à 42 places permet une optimisation, et une augmentation du nombre de places, sans déséquilibre de l'offre existante (individuelle et collective) et au regard du besoin actuel d'offre de garde.

Aucune solution de relogement n'ayant été trouvée, REDON Agglomération souhaite pouvoir réhabiliter le bâtiment en limitant le temps de fermeture de la structure afin d'impacter le moins possible les familles. Un phasage des travaux est donc envisagé avec des travaux en extension sans fermeture et une fermeture pour le réaménagement intérieur le plus limité possible. Le soutien des Multi-accueils de Pipriac, St Nicolas-de-Redon et Allaire lors de cette fermeture permettra de limiter l'impact sur les familles.

Le projet de réhabilitation porte donc sur une extension pour la création d'une cuisine, la réhabilitation interne des espaces sociaux (salle de pause et vestiaires), la redistribution et une extension pour les chambres, la relocalisation des lingeeries en proximité des salles de changes, agrandies, la création d'un vestiaire commun aux deux sections pour les enfants, la redistribution des bureaux de Direction et du Relais Petite enfance, la réorganisation du hall avec création d'un espace parentalité.

### **PARTENARIATS**

Le projet s'inscrit dans le cadre de la compétence petite enfance portée par REDON Agglomération, autorité organisatrice depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le schéma d'accueil sur le territoire est en cours d'élaboration.

Le projet se travaille en partenariat avec la PMI du département.

### **CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

1<sup>er</sup> semestre 2024 : étude de faisabilité

2<sup>nd</sup> semestre 2024 : recrutement de la maîtrise d'œuvre

2025 : études architecturales

Novembre 2025 : RAO

Janvier 2026 : démarrage travaux / phasage tranches

Octobre 2026 : fin travaux

Novembre 2026 : mise en service

### **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

#### Dépenses

Travaux + Maîtrise d'œuvre : 630 000 € HT

#### Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle) : 300 000 € (47%)

Autres : CAF : 201 600 (4800 €/place) (33%)

Maitre d'ouvrage : 128 400 € (20%)

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré**

### 3.03. Réhabilitation du patronage en salle de spectacles

#### LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : **Commune de BAINS-SUR-OUST**

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

- Daniel BARRE, Maire,
- Florence BELLINE, Directrice Générale des Services

#### LOCALISATION DE L'ACTION

*Rue Marcellin Champagnat / Rue de la Souriais*

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Objet : REHABILITATION DU PATRONAGE (friche) ET DU DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET + préservation d'un espace naturel en centre-bourg**

type de projet : Equipement culturel et gestion paysagère préservant la biodiversité.

Enjeux : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET EQUILIBRE / FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Objectifs : valoriser du foncier (friche) en réhabilitant la salle du patronage pour y créer une **salle de spectacle** de moyenne jauge (environ 200 places assises sur gradins rétractables) et **préservation d'un espace naturel** en centre bourg en aménageant l'allée « cavalière » jusqu'à un cœur d'ilot arboré donnant accès à un **théâtre de verdure**.

Principes d'investissement :

- Sobriété foncière (terrain artificialisé et réhabilitation d'une friche)
- Transition écologique / bâtiment (panneaux photovoltaïques, chauffage par géothermie, récupération des eaux de pluie, matériaux biosourcés)
- Biodiversité (préservation de l'environnement naturel, aménagements paysagers, désimperméabilisation et renaturation d'un espace actuellement à usage de parking)

Grands principes de fonctionnement : Equipement structurant mutualisé pour les associations culturelles de BAINS-SUR-OUST et des autres communes, à destination des habitants du territoire communautaire et des scolaires. Promouvoir ce type d'activité dès le plus jeune âge (théâtre, musique, danse, chant...).

Valorisation d'un espace naturel pour accueillir la biodiversité dans les espaces publics.

Etude de faisabilité réalisée en 2022 par la société SOCLE, avec concertation publique.

Maîtrise d'œuvre confiée à la Société BLEHER Architectes de PLUMELEC (56).

Réflexion globale d'aménagement se déclinant en **4 phases de réalisation** dont 2 tranches fermes inscrites en investissement pluriannuel sur la période 2025 – 2027. Les 2 dernières phases sont prévues à horizon 2030.

Publics concernés :

- Associations culturelles,
- Ecoles
- Centres de loisirs
- Familles
- Habitants du territoire

**INTERET SUPRA COMMUNAL :**

- Troupes théâtrales locales – communes avoisinantes
- Associations culturelles extra-municipales
- Spectateurs issus de communes environnantes (rayonnement à 15 - 20 km)
- Expositions artistiques de diverses origines
- Espaces de concerts, de conférences (en les murs ou hors les murs)
- Sensibilisation à la faune et à la Flore du territoire

**PARTENARIATS**

Avec les institutions culturelles du territoire :

- Le théâtre « le canal », pour des représentations dans le cadre du programme de l'agglomération de REDON (opportunité d'une salle plus petite)
- La compagnie « Le Ventre », pour du théâtre itinérant et participatif
- Le conservatoire de musique de REDON, pour des cours ou des concerts
- Les musicales de REDON, pour le festival de jazz sur le Pays de Redon
- La Chorale Florilège, pour des répétitions et concerts
- Le groupement culturel Breton, pour valoriser le patrimoine et la musique traditionnelle,
- Le cinéma MANIVEL, pour des projections déportées, ou pour des conférences,
- La radio de REDON, pour des émissions délocalisées,
- L'espace des sciences de RENNES, pour des conférences
- Les médiathèques du réseau communautaire, pour des lectures publiques ou l'accueil d'écrivain(e)s

ou encore :

- les groupes scolaires des communes limitrophes, pour des programmes pédagogiques communs
- l'association « lire et faire lire », pour développer la lecture auprès des enfants
- des artistes ou associations d'artistes, pour des répétitions ou des représentations
- des associations Nature, pour des animations autour de la biodiversité

**CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

11/07/2023 : fin étude de définition / faisabilité, par la société SOCLE

06/07/2024 : lancement consultation maîtrise d'œuvre

01/09/2024 : Début études de conception – BLEHER Architectes

15/01/2025 : fin phase APD

01/07/2025 : lancement consultation entreprises PHASE 1

01/09/2025 : démarrage travaux PHASE 1 (réhabilitation du Domaine de la Fosse Piquet : Théâtre de verdure, aménagements paysagers dont ilot arboré).

28/02/2026 : fin travaux PHASE 1

01/05/2026 : lancement consultation entreprises PHASE 2

01/07/2026 : démarrage travaux PHASE 2 (réhabilitation de la salle du patronage : création salle de spectacle et aménagement du parvis).

31/07/2027 : Fin des travaux PHASE 2

Septembre 2027 : mise en service

**PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

Dépenses (estimation APD)

- PHASE 1 .....	244 388 € HT	
- PHASE 2 .....	<u>2 244 644 € HT</u>	
	TOTAL = 2 489 032 € HT	arrondi à 2 500 000 € HT

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle) .....	625 000 € (25 %)	
Région .....	270 000 € (10.8 %)	
EPCI – REDON Agglomération FDC exceptionnel .....	150 000 € (6 %)	
Etat (Fonds vert – recyclage friche° .....	200 000 € (8 %)	
Autres : Europe .....	_____	-
<b>TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES .....</b>	<b>1 245 000 € (49.8 %)</b>	
Maitre d'ouvrage .....	1 255 000 € (50.2 %)	



Ille & Vilaine  
LE DEPARTEMENT

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable**

### **5.01. Construction d'une réplique du Printemps**

#### **LE MAITRE D'OUVRAGE**

Association Amarinage  
Claude Macquet - Coprésident

#### **LOCALISATION DE L'ACTION**

Redon

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le projet associatif : l'association AMARINAGE a comme projet de participer à la conservation, à la mise en valeur et au développement du patrimoine fluvio-maritime du bassin de la Vilaine et, en particulier de Redon, port et chantier naval français de fond d'estuaire depuis plus de mille ans. En contribuant à ressusciter cette histoire, AMARINAGE ambitionne de promouvoir l'identité culturelle et l'attractivité touristique du Pays de Redon - Pays de Vilaine.

La genèse :

Créée en juin 2012, l'association Amarinage est née de la volonté d'acteurs du Pays de Redon de faire revivre l'histoire maritime et fluviale de son territoire. Elle est reconnue d'intérêt général depuis octobre 2018.

Les objectifs : Ses objectifs se déclinent sur trois axes :

- La construction d'un voilier traditionnel, réplique d'un brick goélette, navire marchand au cabotage construit à Redon à la fin du XIXe siècle. Il sera destiné, entre autre, comme navire école, à l'initiation à la navigation traditionnelle et à la connaissance du milieu marin tout particulièrement pour les jeunes générations.
- L'essor d'un musée fluvio-maritime dédié aux villes de fond d'estuaire, à leur essor grâce à la fréquentation des autres ports français et européens et aux espaces et zones humides sensibles parcourues en remontant les fleuves.
- Le développement, d'une flottille de navires traditionnels grâce à une activité de construction et rénovation.

**Le territoire d'action :**

À partir de Redon, les actions de l'association s'étendent sur tout le territoire de l'agglomération et plus largement dans tout le Pays de Vilaine. Son activité de navigation la destine également à participer à des événements nautiques dans tout l'ouest de la France et au-delà.

**Les publics visés :**

À travers nos projets, tous les publics sont concernés : adultes retraités ou en activité, étudiants et scolaires peuvent participer à des activités manuelles à l'atelier ou de plein air lors des navigations.

**Les activités principales :**

Construction et restauration de bateaux traditionnels.

Transmission des savoirs liés à la culture maritime : navigation à la voile et à l'aviron, matelotage.

**Les retombées positives pour le territoire :**

La résurgence d'une culture maritime et fluviale redonne une identité forte au territoire, carrefour des voies navigables de l'Ouest, et contribue à la valorisation culturelle et touristique du Pays de Redon

**Les projets déjà réalisés :**

- Restauration de la Yole de Bantry "Fée des Marais" bateau classé "BIP" (Bateau d'Intérêt Patrimonial)
- Fabrication de 3 prames destinées à l'initiation à la voile et à la godille
- Recherches historiques en vue de déterminer les caractéristiques du bateau Printemps qui sera le projet phare de l'association.
- Participation aux Journées du Patrimoine et à la Bogue d'Or et aux fêtes nautiques régionales
- Voyages d'étude de chantiers traditionnels : AJD dans le Finistère, Albaola au Pays basque espagnol, Jean Bart à Gravelines, Cale2l'île à Nantes...
- Construction de la Chaloupe du Printemps
- Remise en état du Point du Jour (Classé "BIP"), chalutier à voile de la baie de Bourgneuf
- Réalisation du pré-projet de la construction du Printemps dans le cadre d'un DLA

**L'équipe et de la gouvernance :**

- Parmi les 74 adhérents en 2024, une vingtaine d'actifs s'attachent à faire fonctionner l'association.
- Une coprésidence de 3 personnes a été choisie comme type de gouvernance en 2020

**Budget annuel de la structure**

- 2024 : 38 650€ auxquels s'ajoutent 54 300€ de contributions volontaires en nature

**Présentation du projet "Printemps"**

L'Association Amarinage s'est donnée comme objectif de restituer aux Redonnais la mémoire de leur ville en tant que port maritime.

Ceci passe par la mise en valeur de son patrimoine fluvio-maritime avec, comme projet phare, la construction d'une réplique du brick goélette "Printemps", l'un des derniers caboteurs à voile construits à Redon.

En 2022, afin de lancer ce projet, Amarinage a mis tout d'abord en chantier la chaloupe du "Printemps". Cette chaloupe a été mise à l'eau à l'occasion de la Bogue D'Or en octobre 2024 à Redon.

Le port est toujours présent et, pour faire revivre son passé, Amarinage projette de réaliser "à la façon de l'Hermione" une réplique d'un des derniers caboteurs à voile qui furent construits localement : le brick goélette de 140 tonneaux "Printemps" livré en janvier 1882 à l'armement redonnais des frères Mabon.

Ce navire pratiqua de 1882 à 1912 le cabotage le long des côtes européennes (et bien au-delà, puisqu'il alla par deux fois jusqu'à Terre-Neuve) durant les dernières décennies de la marine de commerce à la voile.

Afin de mieux cerner la problématique organisationnelle et financière de ce projet, l'Association a bénéficié en 2023 d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) financé par la Région Bretagne.

Accompagné par un consultant, nous avons pu établir un schéma de travail complet : calendrier de construction, budget prévisionnel, perspectives d'exploitation future du navire.

### **Les objectifs actuels du projet**

À ce stade, il nous est nécessaire de préciser certains éléments techniques et financiers du projet.

C'est pourquoi nous avons fait appel à un architecte naval reconnu pour sa connaissance des bateaux traditionnels – Marc Ronet, architecte naval à Nantes – afin de réaliser un Avant Projet Sommaire (APS) qui nous permettra d'affiner le budget de construction (estimation du coût des matériaux), d'avoir les précisions techniques suffisantes pour commencer une maquette de travail au 1/10e (plans et échantillonnage des éléments constitutifs) et de pouvoir développer la communication autour du projet grâce à des vues 3 D du navire. C'est cette étape indispensable qui est aujourd'hui l'objet de la demande de subvention.

### **PARTENARIATS**

Redon Agglomération  
Ville de Redon  
Fondation BPGO

### **CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION**

date études de définition : 2025

date études pré opérationnels : fin 2025

date : RAO

date démarrage travaux : début 2026

date fin travaux : 2027

date mise en service : fin 2027

### **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

#### Dépenses

Etudes, acquisition et travaux :

Synthèse du cahier des charges

Exploitation de la documentation existante

Plan de carène

Silhouette Générale suivant les 3 vues

Plan de voilure

Proposition d'un plan général d'aménagement répondant au cahier des charges

Pré-étude de dimensionnement des échantillonnages

Spécifications préliminaires de construction / Coupe au maître

Devis de poids estimatif

Proposition de système propulsif / Energie du bord

Analyse du cadre réglementaire administratif applicable au projet

Estimation cout de construction

Réalisation d'un modele 3D d'avps / Images de rendu

Elaboration d'un document de synthèse

Elaboration d'un jeu de plan pour la réalisation d'une modèle réduit à l'échelle 1/10eme

**Total TTC : 12381 €**

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle) : 3 095 €

Région

Etat

Autres : Redon Agglo – Ville de Redon : 1 200 €

Fondation BPGO : 3 160 €

Maître d'ouvrage : 4 926 €

# CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

## Fiche Action

**ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable**

**5.02. Signalétique d'information et d'interprétation et aménagements sur le site de l'île aux Pies**

### LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : REDON Agglomération

M. Jean-François MARY – Président de REDON Agglomération (représentant légal)

Mme Anne LE MASSON – Chargée de développement touristique

### LOCALISATION DE L'ACTION

Site de l'île aux pies – Peillac – La Gacilly (Glénac) – Saint-Vincent-sur-Oust et Bains-sur-Oust

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'objectif de la réalisation de la signalétique d'information et d'interprétation, ainsi que des aménagements associés au marquage des seuils identifiés sur le site de l'Île aux Pies, est de structurer l'accueil des visiteurs tout en renforçant la compréhension et la valorisation du patrimoine naturel. Cela permet d'orienter les flux de manière cohérente, de préserver les espaces sensibles et de faciliter la découverte du site, tout en assurant une gestion durable des activités humaines.

### PARTENARIATS

Acteurs : communes Peillac – La Gacilly (Glénac) – Saint-Vincent-sur-Oust et Bains-sur-Oust

Financeurs :

Site d'exception REGION BRETAGNE

Destination Bretagne Loire Océan

### CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

date : étude de définition / faisabilité : 01/01/2025

date : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre : 01/11/2025

date : RAO : 01/01/2026

date : démarrage travaux / phasage tranches : 01/03/2026

date : fin travaux : 31/12/2026

date : mise en service : 01/01/2027

---

## **PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)**

### Dépenses

Signalétique d'information et d'orientation, Aménagement des seuils de franchissement :  
**135 000€**

Signalétique de sensibilisation et d'interprétation : **65 000€**

### Recettes prévisionnelles

Autofinancement : **62 200€**

Conseil Régional de Bretagne : **95 800€**

Conseil Départemental Ille et Vilaine : **21 000€**

Conseil Départemental Morbihan : **21 000€**